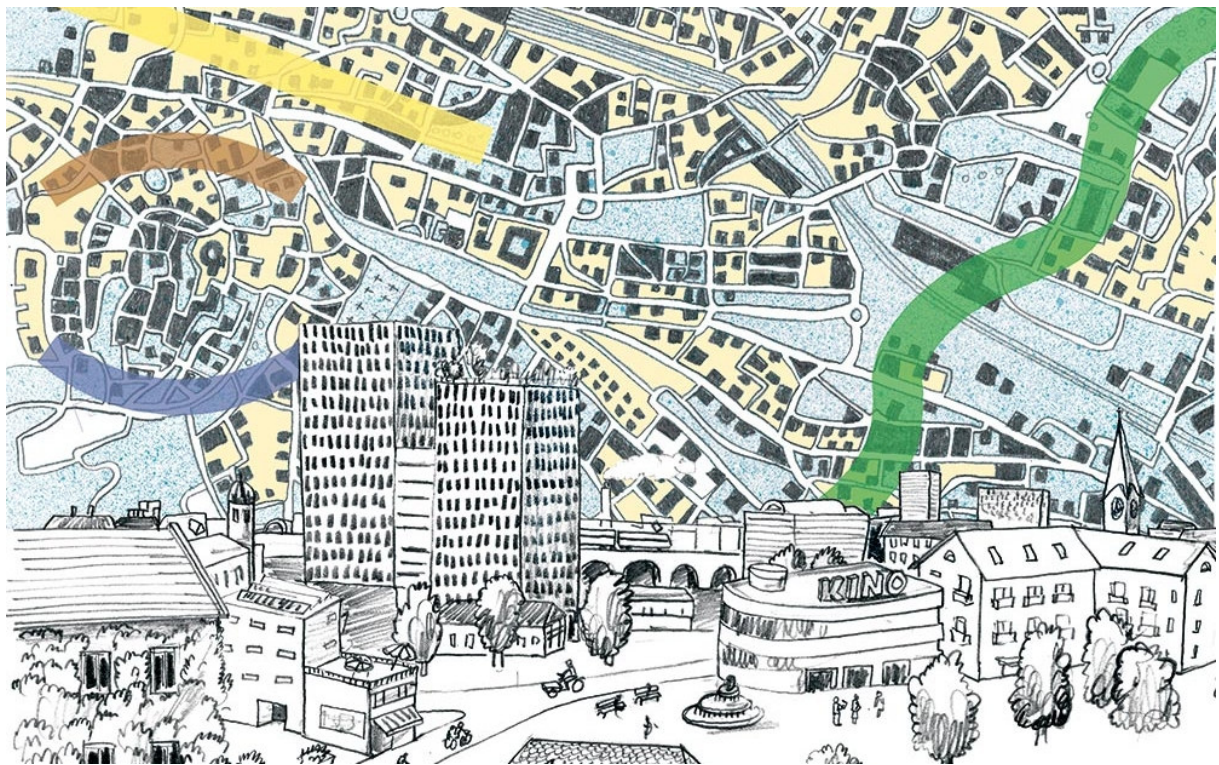


La diversité du paysage renforce la biodiversité

Comment un aménagement du paysage de haute qualité – comme le souhaite le Conseil fédéral avec la Conception « Paysage suisse » – peut-il contribuer à conserver et à promouvoir la biodiversité ? Cette question était au cœur de la Journée de l'OFEV du 9 novembre 2022, lors de laquelle différents intervenants ont présenté les instruments et les approches de la politique du paysage, ainsi que les synergies avec la politique de la biodiversité. Les interactions sont déjà nombreuses : le travail interdisciplinaire axé sur le paysage porte ses fruits, comme en témoignent beaucoup d'exemples de mise en œuvre très encourageants.



La Suisse dispose de paysages variés et de haute qualité, qui ont non seulement une valeur économique importante, mais aussi stimulent les individus par les émotions qu'ils suscitent, tout en abritant une grande biodiversité. « Les discussions actuelles sur le développement des énergies renouvelables montrent cependant que la nature et le paysage ont actuellement peu de poids dans la pesée des intérêts », a déploré Katrin Schneeberger, directrice de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). « Nous sommes inquiets. »

Si l'OFEV a bien conscience que la situation particulière dans le domaine de l'énergie exige des solutions tout aussi particulières, sa directrice a précisé que « ces mesures doivent être limitées dans le temps et conçues de la manière la plus respectueuse possible de la nature et du paysage, car la biodiversité se porte mal ». De façon générale, tous les secteurs ayant des incidences sur le territoire devraient et pourraient contribuer au maintien et au développement de la biodiversité. Katrin Schneeberger se réjouit de constater que la Confédération et les cantons collaborent d'ores et déjà activement.

« La Confédération et les cantons collaborent activement. »

Katrin Schneeberger, directrice de l'OFEV

Se débarrasser des dogmes

Christophe Girot, de l'Institut for Landscape and Urban Studies à l'EPF de Zurich, a mis en lumière le déséquilibre entre l'être humain et la nature, avant de lancer un appel : « Nous devons réapprendre à vivre avec la nature. » Pour lui, la question se pose toutefois de savoir de quelle nature nous parlons, le retour à la nature originelle étant devenu quasiment impossible du fait de la domination des exploitations humaines. Ainsi, même les surfaces censées être proches de l'état naturel se transforment sous l'effet des changements climatiques et de la propagation d'espèces exotiques introduites intentionnellement ou non, en raison de la mondialisation croissante du commerce et du tourisme, dans des régions qu'elles n'auraient pas pu atteindre sans l'entremise des humains. Christophe Girot invite à repenser la nature : « Notre représentation actuelle des espèces caractéristiques d'un habitat est obsolète. Tout est en mouvement. Nous devons nous débarrasser des dogmes et apprendre à vivre avec ces changements. »

Les transformations sont particulièrement flagrantes dans l'espace urbain, où de nombreuses essences indigènes usuelles peuvent être soumises à un stress excessif du fait des nouvelles conditions de vie qui y règnent.

« Nous devons réapprendre à vivre avec la nature. »

Christophe Girot, EPF Zürich

Christophe Girot recommande d'utiliser, dans le cadre de la planification des espaces verts, des essences viables à long terme et capables de fournir des prestations telles que la séquestration de carbone, l'évaporation, la protection des sols, l'ombrage, etc.

À seulement 21 ans, Julia Küng est consciente que dans un demi-siècle, elle vivra dans un tout autre monde. « Mais nous pouvons et devons influencer sur les changements à venir », a déclaré la coprésidente des Jeunes Vert-e-s. « Nous savons ce qu'il faut faire, mais n'agissons pas assez rapidement. » L'activiste climatique a exhorté les participants à s'engager aussi politiquement sur les questions liées à la nature et au paysage, et à ne pas traiter séparément la crise climatique de celle de la biodiversité.

Imaginer les futurs paysages

À quoi le futur doit-il ressembler au juste ? Un paysage peut être beau pour certains et affreux pour d'autres. « La perception d'un paysage relève entre autres de l'imaginaire et contient une forte dimension culturelle », comme l'a expliqué Flurina Gradin, spécialiste de l'écologie urbaine et chargée de cours à la Haute école des arts de Zurich (ZHdK). Selon elle,

il est par conséquent essentiel, pour changer de paradigme, de proposer des représentations des paysages biodiversifiés qui pourraient voir le jour à l'avenir afin de permettre à la population de les expérimenter au niveau émotionnel. Dans le cadre du projet « Design Ecotopia » de la ZHdK, des étudiants et des chercheurs imaginent conjointement les futurs écosystèmes et milieux de vie dans l'espace urbain sous la forme de scénarios qu'ils mettent à la disposition du public. Tout est envisageable et faisable, même la représentation visuelle d'un paysage favorable aux cloportes.

Il est également possible de représenter des lieux réels sous l'angle des changements climatiques. De nouveaux espaces libres pour l'être humain et la nature peuvent être mis en scène de façon percutante et ainsi rallier aux mesures requises des personnes par ailleurs peu sensibles à la nature. « À travers ce projet, nous rendons visibles et possibles des solutions alternatives à la situation actuelle, tout en offrant aux habitants un nouvel accès à la nature et au paysage dans l'espace urbain », a résumé Flurina Gradin.

L'avènement de l'anthropocène, c'est-à-dire l'ère dans laquelle tous les processus biologiques, géologiques et atmosphériques importants sur la planète sont dominés par l'être humain, interroge sur la manière dont nous pouvons devenir des « Anthroponautes » accomplis.

La collaboratrice de l'OFEV Karin Fink a réuni des réflexions optimistes sur le sujet en un recueil, publié sous le titre *The Anthroponaut's Wordbook*. L'art serait ainsi particulièrement utile dans l'anthropocène car il peut aider à penser le monde tout à fait autrement et à l'observer à travers différentes « lunettes ». « L'art touche tant au niveau émotionnel qu'au niveau intellectuel », a ajouté Karin Fink, qui espère de la part de tous « plus de courage pour explorer de nouvelles manières d'appréhender l'être humain et la nature ».

« L'art touche tant au niveau émotionnel qu'au niveau intellectuel. »

Karin Fink (OFEV)



La Journée a été appréciée par les participants en tant que plateforme d'échange importante.

© OFEV

Communiquer plus simplement sur la situation et les tendances

La communauté scientifique attire notre attention depuis longtemps déjà sur les crises environnementales actuelles. Il est indispensable de produire des données vulgarisées pouvant être communiquées facilement. Dans ce contexte, un indice global de la biodiversité serait extrêmement utile pour contribuer au débat démocratique et étayer des processus de décision politiques reposant sur des faits. Selon Julie Perrin, de *sanu future learning* sa, « plus la complexité est faible, plus la problématique devient accessible. »

Il existe désormais un premier prototype d'« indice multidimensionnel de la biodiversité » (MBI) pour la Suisse, qui doit encore être validé et ajusté. Parallèlement au développement de l'indice par les chercheurs, la société *sanu* a entamé un dialogue avec ses potentiels utilisateurs pour savoir ce qu'ils en attendaient. Si les réponses ont clairement mis en évidence les opportunités offertes en matière de communication et de sensibilisation, elles ont également révélé des risques et des craintes. Certains se demandent ainsi si la simplification excessive ou le calcul d'une valeur unique peuvent refléter de manière adéquate la complexité du sujet de la biodiversité. Les messages pourraient en effet être mal compris et mener à des conclusions erronées.

Des instruments actuels complémentaires

Pour garantir la promotion et la conservation de la nature et du paysage, un dialogue doit être établi entre tous les secteurs liés au territoire et favorisé par différents instruments de planification et de mise en œuvre, comme le montre l'exemple du canton de Thurgovie. Andrea Näf, responsable de l'office cantonal du développement territorial, a refermé la boucle entre la conception d'évolution du paysage (CEP) du canton de Thurgovie, élaborée à la fin des années 1990, et la planification actuelle de l'infrastructure écologique.

La CEP a permis de coordonner les besoins des humains et ceux de la nature. Le processus a fait ressortir peu à peu les valeurs naturelles que renferme le canton, les éléments à préserver et à promouvoir, et les lieux concernés. En 2002, le canton a inscrit dans le plan directeur cantonal les sites prioritaires pour le paysage et les aires avec fonction de mise en réseau, rendant ainsi cette délimitation contraignante pour les autorités.

L'élaboration actuelle de la Stratégie Biodiversité du canton de Thurgovie, avec son plan de mesures, s'appuie du point de vue technique comme institutionnel sur la CEP et le plan

« La Conception 'Paysage suisse' est une belle réussite. »

Hans Romang (OFEV)

directeur cantonal, et les complète de manière modulaire et ciblée. On peut même aller plus loin : grâce aux aires centrales et aux aires de mise en réseau définies dans la CEP, une grande partie des éléments de l'infrastructure écologique sont déjà connus et pris en compte dans la planification. Pour Andrea Näf, « les prescriptions de la Confédération et les instruments du canton s'imbriquent parfaitement. »

Hans Romang, chef de la division Biodiversité et paysage à l'OFEV, considère qu'au niveau fédéral aussi, les différents instruments relatifs à la nature et au paysage se combinent pour former un tout cohérent. Le principal instrument de planification de la Confédération en faveur du paysage et de la biodiversité est la Conception « Paysage suisse » (CPS), actualisée en 2020, qui propose une image commune de l'objectif à atteindre et définit des directives

« Nous devons revitaliser plus rapidement nos cours d'eau. »

Stefan Hasler (VSA)

pour un développement du paysage cohérent et orienté vers la qualité. La CPS englobe en outre toutes les dimensions territoriales de la biodiversité.

L'objectif de qualité paysagère 6 (« Conserver et mettre en réseau les milieux naturels de grande valeur écologique ») constitue la base de l'infrastructure écologique. La mise en place et la

protection de cette dernière par les cantons sont une tâche qui nécessite la collaboration de différents domaines politiques ayant une incidence sur le territoire. Un guide de travail décrit et concrétise les objectifs, les principes, les priorités territoriales et l'ensemble des bases de planification en matière d'infrastructure écologique. « La CPS est une belle réussite », se félicite Hans Romang, qui appuie ses propos sur l'étroite collaboration entre les différents domaines politiques, secteurs et niveaux étatiques.

Une réelle efficacité des instruments sectoriels

Alain Lugon, directeur du bureau L'Azuré, a présenté d'autres instruments en faveur de la nature et du paysage destinés au secteur agricole. L'ordonnance sur la qualité écologique, par exemple, a été adoptée en 2001 dans le but d'améliorer la qualité écologique et la mise en réseau des surfaces de promotion de la biodiversité. En 2014, les contributions à la qualité du paysage, qui encouragent de manière ciblée les prestations de l'agriculture en faveur de l'entretien du paysage cultivé et de la préservation des structures paysagères, sont devenues un type de paiement direct. Pour Alain Lugon, ces deux instruments sont complémentaires. Grâce à l'exploitation des synergies entre les domaines, il est possible de faire rimer qualité du paysage avec biodiversité. Les agriculteurs décident librement s'ils souhaitent ou non participer aux programmes. « Mais dès qu'ils les ont rejoints, des projets sur mesure voient le jour », comme l'a expliqué le spécialiste.

Le secteur de l'eau, lui aussi, possède déjà de bons instruments en matière de paysage et de biodiversité. Des adaptations s'imposent toutefois d'après Stefan Hasler, de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA). La revitalisation de 4000 km de cours d'eau aménagés d'ici à 2090, prévue dans la loi fédérale sur la protection des eaux, avance par exemple trop lentement. « Au rythme actuel, nous n'atteindrons pas l'objectif avant 2200. Mais les changements climatiques ne vont pas attendre aussi longtemps. Nous devons impérativement augmenter le rythme car les cours d'eau revitalisés sont nettement plus résilients face aux dérèglements climatiques et constituent, en tant qu'artères vitales de la nature, des éléments essentiels de l'infrastructure écologique », a détaillé le directeur du VSA, avant d'ajouter que l'espace réservé aux eaux doit être entièrement mis au service de la biodiversité.

Pour étendre les artères vitales de la nature aux zones habitées, le VSA a mis au point le projet de « ville-éponge » : l'objectif est de parvenir, en milieu urbain, à une gestion de l'eau adaptée au climat grâce à des zones humides, des bassins de rétention, des étangs et des fossés de drainage, ainsi que des espaces verts et ouverts proches de l'état naturel – et ce, non seulement pour répondre aux risques climatiques tels que les fortes précipitations et les canicules, mais aussi pour améliorer la qualité de vie et la biodiversité. Les communes sont très intéressées : le VSA a déjà reçu des dizaines de demandes pour une présentation du concept. « Tout le monde veut aller de l'avant, ce qui est une très bonne nouvelle », s'est

réjouit Stefan Hasler. « D'ici 15 à 20 ans, les villes seront radicalement différentes d'aujourd'hui. »

La Ville de Lausanne a déjà lancé beaucoup de mesures pour conserver, mettre en réseau et promouvoir les habitats naturels précieux. Une première étape a consisté à dresser un état des lieux en collaboration avec un grand nombre d'acteurs et l'ensemble des secteurs liés au territoire. Cela a permis d'identifier et de cartographier des zones stratégiques. Le réseau écologique urbain de Lausanne a été intégré au nouveau plan directeur communal, tandis que la vision et la stratégie sont présentées dans un concept directeur. Le plan d'affectation, contraignant pour les propriétaires fonciers, est en cours de révision, comme l'a annoncé Fanny Falconnet du Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne. Grâce au travail réalisé, la nature et le paysage seront pris en compte à l'avenir dans les concours d'urbanisme et d'architecture, les plans directeurs localisés, les grands projets d'aménagement urbain et les plans de quartier. Une multitude de mesures efficaces en faveur d'habitats nouveaux ou valorisés ont d'ores et déjà été mises en œuvre ou sont en projet.

Aménager durablement l'utilisation du sol

Markus Fischer, de l'Institut des sciences végétales de l'Université de Berne, a souhaité attirer l'attention sur la gestion des terres face à la triple contrainte de la sécurité alimentaire, de la protection du climat et de la préservation de la biodiversité. Actuellement, l'utilisation du sol sert trop peu d'intérêts essentiels et n'est pas suffisamment durable, privant ainsi l'humanité d'un grand nombre de prestations fournies par la biodiversité.

« Nous devons surmonter les concurrences en matière d'utilisation du sol et intégrer les différentes demandes qui pèsent sur ce dernier », a recommandé le spécialiste en écologie végétale. « Nous avons besoin de tables rondes qui soient véritablement rondes, et non d'un affrontement entre deux camps adverses, comme dans les discussions sur le rehaussement des barrages. » Pour cela, il conseille de réfléchir de manière systémique et solidaire, arguant que nous aurions tant à gagner à travailler avec la nature plutôt que contre elle : des

« Nous avons besoin de tables rondes qui soient véritablement rondes. »

écosystèmes préservés absorbent du CO₂, par exemple, tandis qu'une agriculture diversifiée et écologiquement intensive peut garantir l'alimentation tout en aidant à protéger le climat et la biodiversité.

L'État doit être un acteur créatif selon Markus Fischer, qui considère que « l'approche descendante peut compléter utilement l'approche

ascendante ». L'État peut ainsi sanctionner les incidences négatives sur les prestations de la biodiversité et récompenser les incidences positives. Markus Fischer en a également appelé à une politique axée sur les écosystèmes et leurs prestations, en lieu et place des responsabilités sectorielles. « Il n'est pas logique de déléguer la politique environnementale à la politique agricole ou forestière. »

La réussite d'une gestion intégrée du paysage dépend notamment de la présence d'experts compétents et adéquatement formés. Ladina Koeppel, de l'Institut du paysage et des espaces libres de la Haute école spécialisée de Suisse orientale (OST), et Natacha Guillaumont, de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de

Genève (HEPIA), forment toutes deux des architectes-paysagistes et annoncent une nouvelle génération parée pour affronter l'avenir.

« Nous tenons à ce que les étudiants maîtrisent aussi le langage de l'aménagement du territoire afin de pouvoir discuter sur un pied d'égalité », a confié Ladina Koeppel. Ils doivent en outre connaître les tenants et les aboutissants de la politique paysagère, et avoir conscience des différentes prestations fournies par la nature et le paysage. « Le travail de conception occupe une place importante et nous nous rendons toujours sur site », a indiqué la professeure avant de formuler une promesse : « La nouvelle génération d'experts du paysage bien formés arrive ! » Et Natacha Guillaumont de souligner : « La nouvelle génération a une approche totalement interdisciplinaire. »

Bâtir et cultiver l'espoir

Julia Küng a concédé à l'auditoire qu'elle et l'ensemble des jeunes activistes du climat peinent à trouver des motifs d'espoir – et pour cause : « Les scientifiques alertent depuis des décennies sur les conséquences de la crise climatique et du déclin de la biodiversité, la 'jeunesse climatique' fait grève depuis trois ans, et pourtant les choses n'avancent pas vraiment. »

Comme le rappelle Julia Küng, près de la moitié des adultes de 18 à 34 ans voient leur quotidien affecté par l'éco-anxiété. Pour elle, cette désespérance n'est toutefois pas pathologique, bien au contraire : « L'éco-anxiété et la tristesse sont des réactions justifiables et appropriées face à l'état actuel de la planète. Mais cela signifie aussi que nous devons bâtir et cultiver activement l'espoir. Le sentiment d'appartenance à un collectif peut susciter de l'espoir : c'est ce que je vis chaque jour avec mon engagement auprès des Jeunes Vert·e·s. »

Julia Küng a ressenti également cet esprit de communauté ici, lors de la Journée de l'OFEV, entourée de participants qui ont compris quels sont les défis et qui regorgent de projets et d'idées pour changer le futur. Elle trouve aussi qu'être informé aide à échapper à une forme

« J'ai le sentiment d'appartenir à un collectif, et cela donne de l'espoir. »

Julia Küng, Jeunes Vert·e·s

de paralysie, et que l'OFEV fait du très bon travail dans ce domaine. Il serait cependant important à ses yeux que davantage de personnes aient accès aux informations et aux faits.

Dans sa conclusion, Matthias StremLOW, chef de la section Politique du paysage à l'OFEV, a souligné que la Journée lui avait également donné de l'espoir : « J'ai entendu des personnes engagées et motivées, qui œuvrent pour la biodiversité et la

diversité du paysage à différents niveaux, via différentes interfaces et dans différentes fonctions et thématiques. Bon nombre d'approches, de conceptions et d'instruments interagissent déjà ou s'appêtent à le faire. » Selon lui, il est particulièrement utile de penser de manière modulaire et de combiner une grande variété d'instruments. Il préconise aussi de procéder étape par étape, sans avoir le sentiment de devoir tout réaliser immédiatement.



Le matin, les participants ont discuté, lors de différentes promenades, de cas pratiques de nature et de qualité du paysage en milieu urbain. © OFEV

Texte : Gregor Klaus